



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira
en séance ordinaire le MARDI 25 OCTOBRE 2022 à 20h30**

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire de Mairie

OBJET DE LA REUNION

- Désignation du correspondant Incendie et Secours
- Admissions en non-valeur
- Bornes de recharge électrique
- Diagnostics énergétiques bâtiments publics
- Renouvellement de la cureuse de fossé
- Compte-Rendu étude énergétique du Relais Mont Le Viaur
- Renouvellement du blocage du loyer Relais Mont La Viaur
- Contrat Agent Technique
- Divers